



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi dix-neuf du mois d'octobre à dix-huit heures et trente minutes les membres du conseil municipal, dûment convoqués le vendredi 13 octobre 2023 se sont réunis dans la salle des délibérations de l'hôtel de Ville, sous la présidence de Gabrielle LOUIS-CARABIN, Maire.

Etaient présents : MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN, Jean ANZALA, Betty ARMOUGOM, Marcelin CHINGAN, Michel SURET, Rose-Marie LOQUES, Bernard SAINT-JULIEN, Thierry FULBERT, Patrick PELAGE, Nadia OUJAGIR, Joseph HILL, Gina THOMAR, Grégory MANICOM, Alina GORDON, Marie-Alice RUSCADE, Marie-Joël TAVARS, Rosette GRADEL, José OUANA, Sandra SERMANSON, Daniel DULAC, Seetha DOULAYRAM, Pinchard DEROS, Ingrid FOSTIN.

Etaient représentés : MM. Pierre PORLON (Gabrielle LOUIS-CARABIN), Marie- Michelle HILDEBERT (Jean ANZALA), Sylvia SERMANSON (Rose-Marie LOQUES), Elsa SUARES (Alina GORDON), Evelyne CLOTILDE (José OUANA), Jacques RAMAYE (Michel SURET), Justine BENIN (Pinchard DEROS), Hermann SAINT-JULIEN (Ingrid FOSTIN).

Etaient absents excusés : MM. Annick CARMONT, Jérôme CHOUNI, Yvane RHINAN.

Etait absent : M. Bernard RAYAPIN.

Membres en exercice :	Membres présents :	Membres Représentés :	Absents Excusés :	Absent :
35	23	8	03	01

Le quorum étant atteint, vingt-trois (23) Conseillers étant présents, huit (8) représentés, trois (03) absents excusés et un (1) absent ; le Maire Gabrielle LOUIS-CARABIN, déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Thierry FULBERT est désigné pour assurer le Secrétariat de séance.

*Accord cadre multi attributaires pour la fourniture,
la livraison de matériels, matériaux et outillages pour
les corps de métiers (relance lot 1)*

7/DCM2023/114

*Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique,*

Considérant que pour répondre aux besoins de la ville en matières de fourniture, livraison de matériels, matériaux et outillages pour les corps de métiers, un accord cadre multi attributaires à marchés subséquents (MS) a été lancé le 20 juillet 2022.

Considérant que la date limite de remise des offres était fixée au 22 Août 2022 à 12h00. Que le lot 1 a été déclaré sans suite.

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20231019-7DCM2023114-DE
Date de télétransmission : 31/10/2023
Date de réception préfecture : 31/10/2023

Notifiée et publiée le 31/10/2023

Considérant qu'une nouvelle procédure a été lancée le 31 Mai 2023 pour ce lot.

Considérant que la date limite de remise des offres était fixée au 7 juillet 2023 à 12h.

Considérant que l'avis de cette consultation a été publié au bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP) ainsi qu'au journal officiel de l'Union européenne (JOUE). Que ce dernier a également été publié sur le profil acheteur de la ville de Le Moule.

Considérant que le dossier de consultation des entreprises a été mis à la disposition des opérateurs économiques par voie dématérialisée : <https://www.marches-securises.fr>

Considérant que le montant mini maxi de ce lot est le suivant :

Type	Objet	Mini HT/4 Ans	Maxi HT/4 Ans
Lot 1	Lot n°1 Fourniture et livraison de matériels, matériaux et outils pour les électriciens	60 000,00 €	240 000,00 €

➤ **Procédure de passation et technique d'achat**

Considérant que la procédure choisie est l'appel d'offres (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

Considérant que la technique d'achat retenue est l'accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents avec minimum et maximum en application des articles R2162-2, R2162-4 1° et R2162-7 à R2162-10 du Code de la commande publique.

➤ **Nombre d'attributaires**

Considérant que, conformément au cahier des charges, le lot de l'accord-cadre pourra être attribué à trois opérateurs économiques, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats.

➤ **Durée globale du contrat**

Considérant que l'accord-cadre est conclu pour une durée de 48 mois à compter de la notification du contrat au titulaire. Qu'il ne fait pas l'objet de reconduction.

➤ **Déroulement de la procédure**

Considérant que le pouvoir adjudicateur a procédé le 25 Juillet 2023 à l'enregistrement des pièces candidatures et offres du seul soumissionnaire ayant répondu.

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20231019-ZDCM2023114-DE
Date de télétransmission : 31/10/2023
Date de réception préfecture : 31/10/2023

Considérant que la commission d'appel d'offres réunie le 06 Octobre 2023 a décidé d'attribuer le lot 1 de l'accord cadre à l'entreprise **SOGUADIME**.

Considérant qu'à cette phase de la procédure, il appartient à l'assemblée délibérante d'autoriser le maire à signer le lot 1 de l'accord cadre et les marchés subséquents à venir avec le soumissionnaire ci-dessus.

*Où le Maire en son exposé,
Après discussion et échanges de vues,
DÉCIDE A L'UNANIMITE
Vote à scrutin public*

Article 1 : D'attribuer le lot 1 de l'accord cadre multi attributaires pour la fourniture, la livraison de matériels, matériaux et outillages pour les corps de métiers à l'Entreprise SOGUADIME, comme suit :

Type	Objet	Mini HT/4 Ans	Maxi HT/4 Ans
Lot 1	Lot n°1 Fourniture et livraison de matériels, matériaux et outils pour les électriciens	60 000,00 €	240 000,00 €

Article 2 : D'autoriser Le Maire à signer l'accord cadre et les marchés subséquents à venir avec le soumissionnaire.

Article 3 : Le Maire, le Directeur Général des Services et le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

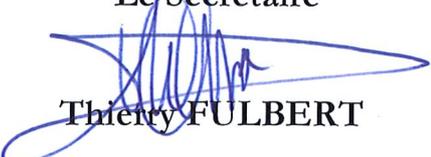
Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Ce recours pourra être effectué par le biais de l'application informatique « Télé recours citoyens » (www.telerecours.fr)

Fait à Le Moule, le 19 Octobre 2023

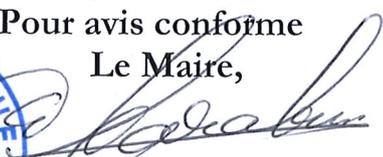
Pour avis conforme

Le Maire,

Le Secrétaire


Thierry FULBERT




Gabrielle LOUIS - CARABIN

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20231019-7DCM2023114-DE
Date de télétransmission : 31/10/2023
Date de réception préfecture : 31/10/2023

Notifiée et publiée le 31/10/2023